

# Vous êtes un professionnel et vous proposez vos compétences

## ► Rejoignez la réserve de mobilisation des professionnels (RMP)

Inscrivez-vous par formulaires ouverts sur le site de l'ARS Pays de la Loire

[www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr](http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr)

► Rubrique Covid-19 - Je veux être volontaire, je veux donner du matériel...



La réponse vous sera apportée par les référents COVID-RH départementaux

Régulation régionale de l'offre et des besoins par l'ARS Pays de la Loire



### Agence régionale de santé

— Délégation territoriale de la **MAYENNE**

— Délégation territoriale de la **SARTHE**

— Délégation territoriale de la **VENDEE**

— Délégation territoriale de la **LOIRE-ATLANTIQUE**

— Délégation territoriale du **MAINE-ET-LOIRE**

Les réserves de mobilisation visent à assurer une réponse au plus proche tout en permettant la solidarité entre territoires.

L'ARS se mobilise à vos côtés :

pour toute demande de précision, adressez vos questions par mail à [ars-pdl-covid-data@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-covid-data@ars.sante.fr)

